

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 29 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

SANTÉ MENTALE

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

M. McKee

L'hon. M. Fitch

LOGEMENT

M. Legacy

L'hon. M^{me} Green

M. Legacy

L'hon. M^{me} Green

M. Legacy

L'hon. M^{me} Green

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

POINT LEPREAU

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

M. K. Chiasson

L'hon. M. Holland

AGRICULTURE

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Johnson

L'hon. M^{me} Johnson

SOINS DE SANTÉ

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

M. Gauvin

L'hon. M^{me} Shephard

[Traduction]

SANTÉ MENTALE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Comme il a été dit, la province compte plus de 800 000 personnes, mais l'augmentation de la population vient avec de vrais problèmes, et je ne crois pas que le gouvernement répond aux enjeux.

L'une des questions que je veux aborder traite des investissements du gouvernement en santé mentale. Le gouvernement a présenté le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale, 2021-2025*. Nous avons réussi à faire adopter une motion afin de faire passer le plan à trois ans ; alors, nous devrions pratiquement être dans la dernière année. Toutefois, lorsqu'on examine le budget, on constate encore des lacunes flagrantes qui ne sont pas comblées et, dans le rapport, des enjeux et des éléments qui ne sont pas réglés. Un des éléments traite de logement supervisé. Dans son rapport pour 2022-2023, le gouvernement a prévu d'augmenter le logement supervisé pour les clients des services de santé mentale et de traitement des dépendances, afin de leur fournir des services pour les aider à s'en sortir. Toutefois, Monsieur le président, nous ne voyons aucun de ces investissements dans le budget. Nous savons que Marée montante à Moncton veut une clinique sur le terrain. Où sont les investissements, Monsieur le président?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, beaucoup d'investissements sont prévus dans le budget afin d'aider les personnes vulnérables et les personnes qui déménagent au Nouveau-Brunswick et choisissent de s'y établir.

Toutefois, c'est intéressant. Lorsque j'examine la liste au chapitre de la santé mentale et des dépendances et les mesures qui ont été mises de l'avant par le gouvernement, voici ce que je vois : une annonce de financement pour le centre de désintoxication Ridgewood, du financement afin de soutenir les soins en santé mentale pour les jeunes dans la région de Moncton, une contribution à Atlantic Wellness, l'élargissement de l'unité mobile d'intervention d'urgence à Miramichi, un projet pilote de Planet Youth afin de réduire la consommation de substances chez les jeunes à Saint John et à trois autres endroits, un projet présenté par le réseau Vitalité concernant un modèle de prestation de services pour le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale, un projet commun en santé mentale entre le réseau de santé Vitalité et UNB, et la liste se poursuit.

Je sais que lors de l'étude des prévisions budgétaires, mes collègues parleront de logement et de la façon dont nous améliorerons l'éventail de logements et traiterons de différents aspects le concernant.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre peut nous donner la liste de ses points à faire valoir, mais la liste dont il ne tient

Questions orales

pas compte est celle qui se trouve dans le *Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale* du gouvernement. Environ 12 mesures y sont énumérées, et la plupart d'entre elles ne sont pas réglées ; l'une d'entre elles porte sur le logement supervisé pour les personnes ayant un cas complexe qui vivent dans la rue et qui ont besoin d'aide pour s'en sortir. Elles ne sont pas capables de trouver un logement dans le contexte actuel. Elles ont besoin d'aide. Elles ont besoin d'aide supplémentaire. Nous ne pouvons pas simplement leur donner une subvention au titre d'Habitation NB. Elles ne survivront pas. Toutefois, il n'y a pas d'investissements de la part du gouvernement afin de les aider.

Un autre aspect du plan du gouvernement — le plan comporte 12 mesures, et aucune d'entre elles ne se retrouve sur la liste de points à faire valoir que le ministre de la Santé vient de donner — traite d'une stratégie relative aux ressources psychiatriques en vue du recrutement, du maintien en poste, de la distribution et de l'accès. Alors où est la stratégie? Nous n'avons pas entendu le moindre mot sur la stratégie relative aux ressources psychiatriques dans le budget. Nous savons qu'il y a des pénuries de psychiatres dans la province. Les gens attendent des années pour obtenir un rendez-vous. Où est la stratégie?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, il est intéressant que le député d'en face lise textuellement sa question puis dise que nous regardons des notes préparées.

Ne nous attardons pas aux menus détails. De ce côté-ci, nous avons un plan visant la santé mentale et les dépendances. Ce plan prend une forme concrète. Monsieur le président, je peux parler du projet 12 Neighbours qui se déroule de l'autre côté du fleuve, un projet qui crée du logement abordable pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances. Je n'ai pas besoin de notes pour parler de la région du Grand Moncton et du travail accompli par Marée montante afin de créer du logement abordable pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances. Je n'ai pas besoin non plus de notes pour parler d'autres projets de logement supervisé qui se pointent à l'horizon. Dans le discours du trône, le premier ministre a parlé d'une installation de 50 lits visant à aider les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances. Monsieur le président, voilà de l'action, voilà le travail qui est accompli, et je peux en parler sans avoir recours à des notes.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, dans son discours du budget, le gouvernement a parlé de 50 lits. En fait, il a dit qu'il examinerait activement la possibilité d'ajouter 50 lits dans les établissements pour les patients ayant des besoins en matière de santé mentale et de traitement des dépendances. De quelle sorte d'engagement parlons-nous ici? Vous parlez d'examiner activement la possibilité d'aller de l'avant. Ce n'est qu'un moyen de faire les gros titres. Le gouvernement n'a pas de plan pour ajouter 50 lits.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Cela fait 18 ans que nous parlons du centre d'excellence pour les jeunes, dont l'ouverture a été retardée d'au moins une dizaine d'années par ce gouvernement.

Nous attendons, Monsieur le président. Aurons-nous droit à un engagement concret pour accélérer la mise en œuvre de ce programme? Nous avons besoin de lits pour le traitement des dépendances. Les gens qui sont dans le besoin ne peuvent pas attendre sur des listes d'attente, s'ils sont prêts à chercher de l'aide et s'ils disent avoir besoin d'aide. Ce gouvernement est-il prêt à s'engager concrètement à ajouter des lits pour le traitement des dépendances?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, cela a été un privilège pour moi d'aller à Campbellton et de visiter le centre de traitement des dépendances pour les jeunes. Compte tenu du réaménagement de l'installation là-bas, il y aura des lits pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendances. Et cela a été un privilège pour moi d'être avec mes collègues sur le chemin Salisbury et d'annoncer qu'il s'agira du site pour des lits additionnels aux fins du traitement des problèmes de santé mentale et des dépendances. Monsieur le président, nous n'attendons pas ces lits pour prendre des mesures. Nous avons déjà des programmes de traitement pour les personnes ayant besoin d'aide.

Nous avons le programme par paliers qui vise à aider les gens souffrant de problèmes de santé mentale et de dépendances, en fonction de leurs besoins. Monsieur le président, nous avons consenti d'importants investissements dans le domaine, que ce soit pour du logement, des conseillers ou des psychologues ou pour les RRS. La liste des mesures que nous avons entreprises est longue. Je sais que les parlementaires d'en face tentent de couper les cheveux en quatre et de trouver autre chose, mais nous continuons à progresser. Nous continuons à aider les gens dans le besoin.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, en matière de santé mentale, ce gouvernement ne tient pas ses promesses. Il a promis d'accélérer la mise en œuvre de son plan en changeant le délai de cinq ans à trois ans ; toutefois, nous voyons dans le rapport qu'il y a des retards partout.

En 2019, le gouvernement s'est aussi engagé à créer le poste de défenseur de la santé mentale. Cela fait des années qu'il nous répète : Cela s'en vient, cela s'en vient. Le ministre de la Santé a finalement dit : Non, il n'y aura pas de défenseur de la santé mentale.

Le gouvernement nous dit : Nous travaillons à rendre disponible dans toute la province le Tribunal de la santé mentale que nous avons à Saint John. Toutefois, nous ne voyons rien dans le budget. Il n'y a rien dans le budget pour donner au défenseur des aînés ou au

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

défenseur des enfants et des jeunes le fardeau de la santé mentale. Il n'y a rien dans le budget pour donner à l'ombud ces nouvelles fonctions. Il n'y a rien dans le budget pour faire l'expansion du Tribunal de la santé mentale.

Voici ma question : Le gouvernement travaille-t-il vraiment à l'expansion du Tribunal de la santé mentale afin de donner à tous l'accès à la justice, Monsieur le président?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, le député d'en face parle d'un certain nombre de dossiers. Je peux dire que ces différents dossiers comportent différents degrés de financement et d'efforts qui leur sont consacrés. Le défenseur des enfants et des jeunes s'occupe de défendre divers secteurs vulnérables ici au Nouveau-Brunswick et a rédigé de nombreux rapports qui ont été transmis aux différents ministères qui s'occupent aussi des enfants et des jeunes.

Pour ce qui est de veiller à ce que les gens disposent du financement et des ressources disponibles, je suis heureux de dire que je participerai à la collecte de fonds de Atlantic Wellness pour les immobilisations ou le fonctionnement. Le gouvernement fournit un autre 150 000 \$ à Atlantic Wellness afin d'aider les jeunes au Nouveau-Brunswick. Cela nous permet d'aller à la base de certains des problèmes qui mènent les gens vers des situations malheureuses, mais nous traitons aussi les symptômes.

[Original]

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je terminerai en disant que ce n'est un secret pour personne que, depuis mon entrée ici, je plaide en faveur de l'expansion du Tribunal de la santé mentale dans toute la province, afin que tout le monde y ait le même accès que les personnes de Saint John. Comme nous le savons, ce tribunal a un taux de réussite très élevé : 85 % des gens qui passent par ce tribunal ne commettent pas un deuxième crime.

Voici ma question : Le ministre de la Santé peut-il nous dire si le Tribunal de la santé mentale sera bel et bien disponible dans d'autres régions de la province?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup. Monsieur le président, je peux dire au député que le travail se poursuit pour aider les personnes les plus vulnérables. Cela se présente sous une variété de formes, que ce soit le logement, les tribunaux de la santé mentale, ou, encore une fois, les problèmes de santé mentale et de dépendances — une variété de moyens.

Questions orales

Je veux parler d'un élément qui a été soulevé. Je me trouve dans une situation où je dois corriger les propos des parlementaires de l'opposition. Hier, le porte-parole en matière de Santé a fait une observation concernant le nombre de médecins qui a diminué ces dernières années. J'ai vérifié auprès du ministère, et le nombre de médecins dans la province a en fait augmenté. En mars 2020, il y en avait 1 743 ; en mars 2021, il y en avait 1 772 ; en mars 2022, il y en avait 1 794 ; en mars 2023, il y en avait 1 857. Donc, dans les faits, le nombre de médecins a augmenté, Monsieur le président. Je me dois encore de tenir les parlementaires de l'opposition responsables de ce qu'ils disent ici, au Nouveau-Brunswick.

LOGEMENT

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, hier et pendant la dernière semaine, le ministre des Finances maintenait catégoriquement que ses projections en matière de recettes étaient exactes. Même s'il y a une importante diminution des recettes fiscales, il a dit hier qu'il s'agissait de réductions de l'impôt sur le revenu, et la semaine dernière, il a dit qu'il s'agissait des événements actuels. Nous savons aussi que le ministre des Finances a fait valoir que sa méthodologie consiste à éviter le déficit. Cela signifie que, en gros, il a une marge de manoeuvre d'environ 40 millions en excédent.

Ce qu'il n'y a pas dans le budget, ce sont de nombreuses nouvelles initiatives pour le logement ; donc, je me demande... La ministre responsable du Logement dévoilera sa stratégie tant attendue dans quelques mois. Puisqu'il n'y a pas financement dans le budget pour l'appuyer — aucun fonds de prévoyance —, le ministre des Finances estime-t-il qu'il a essentiellement coincé sa collègue, car elle présentera une stratégie dépourvue de mordant, du moins pour l'exercice financier en cours?

L'hon. Mme Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Le gouvernement ne fait pas de chèques en blanc. Ce n'est pas notre cas. Nous travaillons à une stratégie sur le logement. Nous rencontrons les parties prenantes. Nous mettons des plans en place. Nous comprenons la situation qui nous occupe en ce qui concerne le logement. De nombreuses possibilités s'offrent à nous. De nombreux groupes à l'extérieur du gouvernement travaillent afin d'aider à résoudre la crise du logement. Nous recueillons tous les renseignements pertinents. Nous analysons les programmes qui sont actuellement en place et cherchons à déterminer où sont les lacunes au sein de ces programmes.

Après notre réunion en personne en mai avec les parties prenantes, qui aura lieu au début de mai, nous compilerons tous les renseignements obtenus et examinerons où sont les possibilités afin d'aider à remédier à la crise du logement au Nouveau-Brunswick. À ce moment-là, nous élaborerons un plan préliminaire assorti de programmes, et je demanderai à mes collègues de m'aider à financer les programmes qui découleront de la stratégie sur le logement.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Eh bien, Monsieur le président, je suis reconnaissant à la ministre de sa réponse. Oui, votre gouvernement ne fait peut-être pas de chèques en blanc. En fait, il ne fait pas de chèques. C'est votre problème. Il n'y a pas de budget. Il n'y a pas de budget pour le logement. Il n'y a rien de nouveau. Comment allez-vous donc analyser et examiner tout ce qui sera présenté alors qu'il n'y a pas de budget qui y est affecté? On nous a présenté différents cas, et nous examinons... Je crois que le mot — et il s'agit du mot employé par la ministre — est « éventail ». Le mot éventail est un grand mot. C'est très cher. Il n'y a rien à cet égard, et le ministre des Finances évitera le déficit. Il a été très clair à ce sujet. Donc, où sont les fonds? Nous ne les voyons pas dans le budget. Il s'agit de votre plan pour l'exercice. Pourquoi les fonds ne sont-ils pas dans le budget?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Le député a-t-il manqué le passage dans le budget au sujet de la somme additionnelle de 2 millions qui est affectée à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick? Il doit l'avoir manqué. Il doit l'avoir manqué.

Nous nous sommes engagés à renouveler la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Nous déplaçons des personnes et des programmes du ministère du Développement social, du ministère des Transports et de l'Infrastructure et de Services Nouveau-Brunswick pour les réunir afin qu'ils puissent se concentrer sur la crise du logement que nous vivons au Nouveau-Brunswick et présenter un plan pour l'avenir en vue de régler les problèmes de logement au Nouveau-Brunswick. Nous avons avancé 2 millions de dollars pour mettre ensemble la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, puis nous présenterons notre plan en juin, comme promis, lequel sera assorti de financement, de sorte que nous puissions commencer à remédier à la crise du logement pour le Nouveau-Brunswick, Monsieur le président.

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, pensez uniquement à l'échelle. L'an dernier, le gouvernement a annoncé une somme de 100 millions de dollars pour des logements à loyer modique. Cela représente 270 000 \$ par logement. C'est plus que le prix de ma maison, en passant. Voilà ce dont nous parlons — l'échelle. Pour aller de l'avant à ce sujet, vous aurez besoin de plus d'argent. Vous aurez besoin d'un budget. La somme de 2 millions de dollars pour acheter des ordinateurs et des ardoises électroniques ne suffira pas. Il n'y a rien dans le budget qui permettra de faire avancer les choses en matière de logement cette année.

Vous étudiez la question depuis deux ans. Qu'allez-vous découvrir au cours des prochains mois que vous n'avez pas déjà trouvé? Nous l'entendons dire par deux ministres. Ils disent : Nous parlons aux défenseurs ; nous consultons les différents ministères ; nous collaborons.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Qu'allez-vous découvrir au cours du prochain mois que vous ne pouviez pas inclure dans le budget, au moyen d'une vraie somme d'argent affectée pour aider, avant qu'il ne soit présenté?

L'hon. M^{me} Green (Fredericton-Nord, ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement, PC) : Merci, Monsieur le président. Hier, j'ai eu la même conversation avec un autre député d'en face. Nous n'allons pas mettre en place un plan sans consulter les parties prenantes du Nouveau-Brunswick. Ce plan touche les gens du Nouveau-Brunswick. Nous ne prenons pas de décisions sans parler aux gens du Nouveau-Brunswick afin de savoir quels programmes sont en place, où sont les lacunes et où nous pouvons affecter des fonds qui serviront à régler la crise du logement et qui nous aideront à financer la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et ses programmes. Nous rassemblerons le tout et présenterons un plan en juin.

Il semble que les parlementaires d'en face aient oublié les 100 millions de dollars que nous avons avancés pour le logement social, Monsieur le président. Cela fait aussi partie du budget affecté à la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick. Le député d'en face parlait du coût des unités au titre du programme. Eh bien, maintenant que nous avons une Société d'habitation du Nouveau-Brunswick qui prend des mesures ciblées, nous tâcherons d'ajouter encore plus d'unités que celles que nous avons prévues avec les 100 millions de dollars.

POINT LEPREAU

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, la semaine dernière, le directeur général de Ontario Power Generation a envoyé un courriel à ses 10 000 employés pour les informer que OPG et Énergie NB avaient entamé des pourparlers au sujet d'un éventuel partenariat concernant Point Lepreau. Comme c'est écrit, les détails font toujours l'objet de discussions, mais il y a des progrès, étant donné que les dirigeants de OPG visiteront le site du Nouveau-Brunswick au cours des prochaines semaines.

Monsieur le président, m'expliqueriez-vous pourquoi les gens de l'Ontario savent davantage ce qui se passe concernant notre centrale que les gens du Nouveau-Brunswick? Monsieur le ministre, au nom de la transparence, pouvez-vous nous dire ce qui se passe concernant Point Lepreau et quelle est la nature des discussions avec OPG?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis vraiment reconnaissant au député d'en face de ses questions. Depuis notre retour à la Chambre la semaine dernière, c'est la première occasion que j'ai de me lever, de m'étirer les jambes et de répondre à une question. Je suis vraiment reconnaissant de l'occasion. J'ose espérer que je ne suis pas trop rouillé.

Questions orales

J'aimerais commencer par dire que OPG a collaboré avec Point Lepreau à plusieurs reprises pendant plusieurs années. Un certain nombre de partenariats ont existé ou existent et continuent d'être en place. Maritime Electric a un partenariat avec Point Lepreau. Nous avons régulièrement parlé de Point Lepreau à la Chambre. En fait, le député d'en face a beaucoup parlé — de façon désobligeante — de Point Lepreau ; par conséquent, je ne sais pas pourquoi il serait préoccupé par le fait que nous parlons avec d'autres parties prenantes, collaborons avec l'industrie nucléaire, qui est très unie, et offrons des solutions pour veiller à ce que nous tirions le meilleur parti de l'installation. Elle a fourni de l'énergie propre, sécuritaire et fiable à la province depuis plus d'une génération. Bien franchement, Monsieur le président, je me réjouis à l'idée de continuer le travail afin de faire en sorte que nous tirions le meilleur parti de l'installation nucléaire.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, Énergie NB n'est pas la référence lorsqu'il est question de transparence. Les gens du Nouveau-Brunswick comptent sur le ministre et sur le gouvernement pour assurer une surveillance et aussi pour adopter une stratégie en matière d'énergie. Rien n'est fait. L'entreprise de services publics nous dit depuis des années que Point Lepreau est sur la bonne voie, va dans la bonne direction et atteint ses objectifs de rendement. Or, nous entendons dire qu'il est possible qu'elle paie OPG pour la renflouer. Si le ministre ne veut pas expliquer la nature des discussions avec OPG, peut-il au moins dire aux gens du Nouveau-Brunswick quel est le plan à long terme pour Point Lepreau?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, il y a quelques énoncés dans la question du député d'en face qui révèlent son manque de sens des affaires. Les partenariats sont mutuellement avantageux. Ce n'est pas une question de renflouement ni de paiement. Il s'agit de se rencontrer pour collaborer concernant une situation afin d'obtenir les meilleurs résultats pour tous. Ce sont les partenariats qui fonctionnent le mieux, et c'est ce que nous entreprenons et trouvons le plus utile.

Le député d'en face a aussi parlé du fait qu'il n'y a pas de plan sur l'énergie et qu'il manque de transparence et de vision. Je vais faire une déclaration de ministre plus tard, et je vais parler d'une récente demande de déclarations d'intérêt pour plus de 220 MW d'électricité renouvelable et 50 MW sous forme de stockage. Ce sont des efforts qui sont accomplis de façon très transparente et en partenariat avec l'opposition en ce qui a trait au dossier des PRM. Ce sont des efforts dont l'opposition est parfaitement au courant. Il y a eu des discussions transparentes concernant des projets d'hydrogène qui peuvent créer des possibilités économiques et de la sécurité énergétique. Nous parlons aussi du gaz naturel et d'une option plus propre que le charbon afin d'être en mesure de créer d'autres solutions. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons plein de possibilités.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Le directeur général de OPG termine son courriel en disant — et je cite — que même si les détails ne sont pas au point, le partenariat que OPG établit avec Énergie NB constituera une relation d'affaires



Questions orales

établie dans l'intérêt supérieur de l'Ontario. Monsieur le ministre, auriez-vous l'obligeance de rassurer les contribuables du Nouveau-Brunswick — les actionnaires d'Énergie NB — en leur disant que vous travaillez dans l'intérêt supérieur de notre province?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, au député d'en face, vous avez tout à fait raison de dire que nous agissons ainsi.

[Original]

AGRICULTURE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci, Monsieur le président. Depuis plus de 50 ans, le gouvernement traite son ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches comme une agence de développement économique et d'exportation et oublie complètement l'importance de nourrir la population ici, au Nouveau-Brunswick.

Bien que les données de Statistique Canada nous ont indiqué une crise en ce qui a trait à la relève, au Nouveau-Brunswick, seulement 6,7 % des agriculteurs sont âgés de moins de 35 ans. Nous sommes encore l'une des seules provinces à n'avoir aucune formation agricole et aucun incitatif financier pour les jeunes qui font leur entrée en agriculture. Or, une façon d'agir complètement et immédiatement afin de soutenir les fermes existantes et d'assurer la relève serait une politique d'achat local par nos établissements publics.

Donc, ma question, bien sûr, est pour la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Peut-elle nous dire quel est le pourcentage d'aliments locaux achetés en ce moment par nos établissements publics tels que nos écoles, nos hôpitaux, nos foyers de soins et ainsi de suite?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Je vais commencer par le début, Monsieur le président. Le député d'en face cite régulièrement des chiffres annonciateurs de difficultés pour le secteur de l'agriculture. Il a mentionné l'âge moyen des agriculteurs. Le fait est que l'âge moyen de la population du Nouveau-Brunswick est l'âge moyen avancé. La bonne nouvelle, c'est que, pour la première en 61 ans, la population du Nouveau-Brunswick a augmenté, et 72 % des gens ont moins de 45 ans et un quart d'entre eux ont moins de 18 ans.

Alors, comment attirer les plus jeunes en agriculture? Nous le faisons au moyen de l'éducation et en cernant des perspectives de carrière, en insistant sur l'importance de l'agriculture, en mobilisant des jeunes, en remaniant des programmes tels que le Plan d'identification des terres agricoles afin que davantage de terres soient cultivées, en collaborant avec nos collègues d'autres ministères et en rendant nos agents chargés du développement et de la croissance des entreprises accessibles pour qu'ils aident les



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nouveaux venus. Si les parlementaires connaissent des jeunes qui veulent devenir agriculteurs, je les encourage à composer le 1 506...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : J'ai peur quand j'entends les parlementaires du côté du gouvernement parler de numéros 1 800.

[Original]

Peut-être que la ministre devrait faire attention à ses notes, parce que le ministre de la Santé pourrait avoir une syncope à cause d'elle.

Toutefois, elle n'a pas répondu à ma question, Monsieur le président. Voici ce que j'ai demandé : En ce moment, combien d'aliments locaux sont achetés par nos établissements publics tels que nos écoles, nos hôpitaux et nos foyers de soins? Étant donné que la ministre n'a pas répondu à ma question, je vais lui donner le bénéfice du doute et dire : S'il vous plaît, encore une fois, quel est le pourcentage d'aliments locaux achetés par nos établissements publics au Nouveau-Brunswick?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Il ne s'agissait pas d'un numéro 1 800, il s'agissait du numéro de mon bureau. Soyez attentif.

Monsieur le président, le député d'en face dénigre régulièrement le ministère en ce qui concerne son soutien aux exportations. Il aimerait que nous gardions tous nos biens ici dans la province pour nourrir nos propres gens, et c'est louable. Le fait est que nous sommes autosuffisants en ce qui concerne un certain nombre de produits ; toutefois, il y a des secteurs où nous ne sommes pas autosuffisants. Par conséquent, l'offre ne répond pas à la demande. Dans ce cas, nous devons compter sur des ententes de réciprocité. Nous devons compter sur d'autres organismes, d'autres pays et d'autres provinces qui sont autosuffisants dans de tels secteurs. Nous importons de tels produits et exportons nos surplus. Telle est la réalité. Les exportations sont essentielles pour l'économie du Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est des vrais chiffres, je vous les obtiendrai. Je ne les ai pas sous la main en ce moment. Je devrais les avoir. Je vous les obtiendrai.

[Original]

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Merci, Monsieur le président. Madame la ministre, l'agriculture ne se fait pas avec un téléphone : Elle se fait sur les fermes. Donc, j'invite la



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministre à aller sur le terrain et à rencontrer les agriculteurs, car ce qu'elle nous dit à la Chambre ne reflète jamais ou que très rarement la réalité de ce qui se passe sur le terrain.

Le Québec a une stratégie d'aliments pour ses établissements publics. Présentement, 85 % des établissements publics de cette province ont des cibles d'achats locaux. Le but est de voir tous les établissements publics établir des cibles d'ici 2025. En 2020, 45 % des produits achetés par les établissements publics du Québec provenaient des producteurs du Québec. Pour 2025, la cible est de 60 %, et cette province est sur la voie d'y arriver. Pourquoi va-t-elle y arriver? C'est parce qu'elle a des cibles. Au Nouveau-Brunswick, avons-nous des cibles pour l'achat d'aliments locaux dans nos établissements publics?

[Traduction]

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : D'abord, je pense que c'est un fait connu que, à l'échelle nationale, le Québec est l'une des provinces les plus subventionnées lorsqu'il est question d'agriculture. Donc, nous comparons des pommes avec des oranges. Nous devons reconnaître que les paiements de transfert qu'il est prêt à accepter de la part du reste du pays lui permettent de faire ce qu'il fait pour ses agriculteurs et ce genre de choses.

Le but de notre Stratégie sur les boissons et les aliments locaux consiste à avantager les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des produits de la mer de la province. Nous voulons nous assurer de rendre les aliments locaux disponibles pour les gens. Récemment, nous avons collaboré avec Walmart, qui ouvre un nouveau centre de distribution dans la région de Moncton, et nous nous assurons que les produits qu'il offre dans ses magasins sont locaux. Nous veillons à ce qu'il soit en lien avec des commerçants locaux et des fournisseurs locaux afin que des produits locaux soient vendus dans ses magasins de la province.

Je sais que le député d'en face n'aimera pas ma réponse.

(Exclamations.)

L'hon. M^{me} Johnson (Carleton-Victoria, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, PC) : Non, nous ne procéderons pas ainsi.

Pour ce qui est d'être sur le terrain, j'ai visité près de 80...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

SOINS DE SANTÉ

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci, Monsieur le président. Nous sommes tous au courant du coût de la vie. Nous sommes tous au courant. La semaine dernière, nous avons appris que sur les quelque 800 personnes âgées qui sont à l'hôpital, 400 ont obtenu leur congé de l'hôpital, mais doivent y rester parce qu'il n'y a pas de places dans les établissements de soins de longue durée. On nous a appris que, même si ce n'est pas leur choix d'être à l'hôpital, ces personnes auront à payer de 7 \$ à 8 \$ de plus par jour. Elles peuvent y rester pendant 30 ou 40 jours. La ministre pourrait-elle éclaircir la situation pour nous ce matin? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, il s'agit d'une pratique courante à long terme que les personnes ayant obtenu leur congé de l'hôpital, selon une évaluation, peuvent avoir à payer des frais afin de demeurer à l'hôpital pendant qu'elles attendent une place en foyer de soins. Ce n'est pas une situation idéale, et nous voulons déplacer les gens vers des foyers de soins ou des foyers de soins spéciaux dès que possible. Nous voulons que les gens demeurent dans l'établissement qui répond le mieux à leurs besoins, et nous savons que ce n'est pas dans un lit pour patient en attente d'un autre niveau de soins. Nous travaillons très fort de concert avec tous les foyers de soins et les foyers de soins spéciaux afin de déterminer quelles personnes ont été évaluées et de les déplacer selon le continuum de soins dès que possible.

Il s'agit de la politique qui est suivie depuis un certain temps. La question est constamment examinée. Nous collaborons constamment avec nos partenaires dans les RRS afin de veiller à ce que nous déplaçons les gens le plus rapidement possible. Nous savons que le recrutement représente une partie du problème. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La triste réalité est que ces personnes qui sont actuellement hospitalisées n'ont aucun moyen de supplémenter leur revenu. Nous parlons de réductions d'impôts pour des personnes qui ont des moyens. Nous parlons de réductions d'impôts pour toutes sortes de personnes. Moi, je pense aux personnes vulnérables qui, en ce moment, sont à l'hôpital, pas par choix. La ministre considère-t-elle acceptable, dans la situation actuelle, d'augmenter le montant que doivent payer ces personnes? Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, les personnes concernées auront aussi à payer une fois rendues dans un foyer de soins. Cela

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

fait partie du continuum de soins. Il y a un processus d'évaluation, et les évaluations sont effectuées de façon minutieuse. Je sais qu'il y a des situations difficiles partout. C'est pourquoi nous tâchons très fort de déplacer les gens au bon endroit au bon moment. Nous voulons que chaque personne reçoive les bons soins au bon endroit et au bon moment. Il y a beaucoup, beaucoup de facteurs complexes qui font en sorte que ce ne soit pas faisable.

Permettez-moi simplement de dire que, en partenariat avec le ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, nous déployons des efforts de recrutement pour rendre accessibles autant de lits que possible dans les foyers de soins afin qu'ils puissent être occupés par des personnes qui pourront profiter d'une meilleure qualité de vie. C'est toujours l'objectif. Nous augmentons aussi nos mesures de soutien pour que les personnes puissent demeurer chez elles, et ces mesures seront élargies. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.